



Comment récupérer un bien déposé chez une autre personne

Par **DUMARTIN**, le **30/09/2008** à **21:10**

Bonjour, mon père est propriétaire d'un tracteur depuis plusieurs années. Ce tracteur était en dépôt chez l'ex ami de ma sœur, avec qui nous gardions de bonnes relations, Mr X depuis octobre 2005, car cette personne avait eu l'occasion de l'utiliser à titre personnel, et pour rendre service à mon père, il s'était proposé de le garder et d'essayer de réparer un problème de direction et une fuite au bloc moteur. Ayant décidé avec mon père au mois d'aout de cette année, de réparer nous même ce tracteur pour entretenir des terrains dont je suis propriétaire depuis peu, nous avons pris contact avec Mr X pour récupérer notre bien. Il s'avère que lorsque nous avons voulu récupérer le tracteur, Mr X avait acheté lui même un autre tracteur, stationné à coté du notre, similaire mais en moins bon état, et avait profité de l'aubaine pour échanger et récupérer des pièces de notre tracteur pour les remonter sur le sien. Notre tracteur était démonté en grande partie avec beaucoup de pièces manquantes. Après avoir fait le point avec Mr X un peu gêner sur ces problèmes, niant une partie des faits, alors que les preuves étaient flagrantes, car mon père avait repeint il y a quelques années son tracteur, il a été convenu que nous sortirions le tracteur et que nous récupérerions une partie des pièces. Ayant fait transporter notre tracteur à mon domicile depuis 1 mois pour remonter une partie des pièces et faire les travaux de remise en état, je suis maintenant en conflit avec cette personne malhonnête, qui nous a menti depuis le départ, et qui refuse de nous remettre les pièces d'origine de notre tracteur. Toutes les pièces qu'il a bien voulu nous remettre, sont en mauvais état, repeintes grossièrement pour dissimuler la couleur de son tracteur et ne sont absolument pas celles de notre tracteur. Ce qui fait que je suis bloqué pour remonter et utiliser cet engin, car toutes les pièces manquantes coutent relativement cher.

Pouvez-vous, me dire quels sont les recours rapides pour récupérer ces pièces et comment je dois procéder.

Merci par avance

Par **Visiteur**, le **30/09/2008** à **21:15**

A part le dépôt de plainte, je ne vois pas de solution autre.